

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE POITIERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE n° 126

Du 20 juin 2024 - 14h30

Séance plénière

Membres élu(e)s présent(e)s : 15 présent(e)s (cf. liste d'émargement de la séance)

Membres élu(e)s absent(e)s et excusé(e)s : Mme Anastasia ALACHOUSOS, Mme Véronique CEREZO, M. Jean-Philippe CROUÉ, M. Florent GERBAL, Mme Isabelle LEVAVASSEUR, M. Romain MIGNOT, Mme Sandrine MOREAU, Mme Sylvie PLUMET, M. Philippe RAUCH, M. Jean-Christophe VALIERE, M. Dimitri WIETHOFF.

Procurations : 8 procurations

- Mme Anastasia ALACHOUSOS pour Mme Constance BERTRAND ;
- Mme Véronique CEREZO pour M. Joël MAZET ;
- M. Florent GERBAL pour Mme Constance BERTRAND ;
- Mme Sandrine MOREAU pour M. Afzal CHAMROO ;
- Mme Isabelle LEVAVASSEUR pour M. Laurent ESTHOR ;
- M. Philippe RAUCH pour M. Joël MAZET ;
- M. Jean-Christophe VALIERE pour M. Thierry POINOT ;
- M. Dimitri WIETHOFF pour Mme Sophie VIGNEUX

Membres invité(e)s : Mme Sophie CAMELIO — Mme Marie Christine FRADIN – M. Richard GIOT – M. Stephen HEDAN (visio) – M. Patrick MASPEYROT – M. Guillaume MERCERE - M. Gérard ROQUIER (visio)– M. Anthony THOMAS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h33, sous la présidence de M. Joël MAZET.

23 votants

Ordre du Jour :

1) Approbation du compte-rendu du conseil n°125 du 21 mars 2024 (vote)

* Informations diverses

* Scolarité

- 2) Modification du règlement des études (vote)
- 3) Sessions de rattrapages
- 4) Point d'étape sur le groupe travail Approche par Compétences
- 5) Point d'étape sur le groupe de travail Enseignements en Transition Écologique
- 6) Point sur la nouvelle offre de formation 2027-2028
- 7) Calendrier rentrée universitaire 2024-2025

*Communication

- 8) Résultats enquête Happy At School
- 9) GT Communication- point d'étape
- 10) 40 ans de l'ENsi Poitiers

*Ressources Humaines

- 11) Recrutement nouvelle Responsable Administrative et Financière
- 12) Mouvement des personnels
- 13) Décharges et référentiel (vote)

* Finances

- 14) Budget rectificatif 2024
- 15) Demande de subvention
- 16) Sorties d'inventaire (vote)

* Qualité

17) Point d'avancement de la démarche

* Questions diverses

Envoi d'un lien Webex possible sur demande en cas d'impossibilité de déplacement : MM. Rémy PEREZ, Gérard ROQUIER et Stephen HEDAN ont bénéficié d'une connexion Webex.

VERSION VALIDÉE CE du 17 octobre 2024

Approbation du compte-rendu du conseil n°124 du 21 mars 2024 (vote)

Le compte-rendu de la séance n°125 du 21 mars 2024 est abordé.

Aucune suggestion de modification n'ayant été émise, Joël MAZET soumet au vote des membres du conseil d'école le compte-rendu de séance du 21 mars 2024.

23 votants : 23 votes pour

Le Conseil d'École émet un avis favorable, à l'unanimité des votants, et adopte donc le compte-rendu de séance du Conseil d'École du 21 mars 2024.

Une remarque de M. Thierry POINOT concernant la version validée à déposer sur la plateforme communautaire IRIS.

* INFORMATIONS DIVERSES

Calendrier des conseils d'école 2024-2025 :

- 17 octobre 2024
- 19 décembre 2024
- 20 mars 2025
- 19 juin 2025
- 16 octobre 2025
- 18 décembre 2025

Évènements organisés prochainement au sein de l'ENSI Poitiers :

Richard GIOT énumère la liste des manifestations qui auront lieu au sein de l'école, entre juin et octobre 2024 :

- * Journées Nationales de Géotechnique et Géologie de l'Ingénieur : du 25 au 28 juin 2024
- * Journées annuelles du GDR Tamarys (CNRS) : du 1er au 3 juillet 2024
- * Journées d'Information Eaux : du mardi 8 au jeudi 10 octobre 2024

Décarbochim :

- Projet ANR Fédération Gay Lussac
- 139 500 €, essentiellement en équipement pour banc comparatif de procédés de traitement par oxydation et séparation membranaire
- Convention de reversement INP Toulouse / Université de Poitiers en cours de signature (pour mémoire, financement ANR pour ENSI Poitiers)
- Les besoins humains sont inclus dans le montant de 139 500€
- Information de dernière minute de l'ENSIACET : France Chimie met une clause de propriété exclusive mondiale qui pourrait retarder la signature de l'accord

Fiches RNCP :

- Premier retour de la CTI en date du 17/05/2024

« Les 2 fiches nécessitent des modifications importantes, tant dans le contenu de certaines rubriques que dans l'expression des compétences. En particulier la description par bloc doit être suffisamment précise et orientée vers l'exercice des métiers des diplômés pour que le candidat VAE par exemple, puisse immédiatement établir si ce diplôme correspond à ce qu'il fait et aux compétences qu'il a acquises. »

- Reprise du travail sur :

- la définition du contexte de la formation (fait)
- Les activités de l'ingénieur diplômé (fait)
- Les compétences attestées de l'ingénieur diplômé (fait)
- La définition des blocs de compétences, compétences et acquis d'apprentissage (fait, en attente de seconde expertise du Pédago Lab)
- Objectif : échanges avec experte CTI et dépôt d'une nouvelle version début juillet

En l'absence de remarques, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

* SCOLARITÉ

Modifications du règlement des études : (vote)

Patrick Maspeyrot procède à la présentation. Les modifications apportées au règlement des études apparaissent en surlignage jaune ou vert dans la suite.

Définition

Un élève absent, sans justificatif valable, à une évaluation est réputé défaillant et ni l'UE, ni le semestre correspondant, ni l'année d'études ne peuvent être acquis/validés, le calcul de la moyenne étant impossible

Ceci a été présenté à la Commission Pédagogique de mai. L'attribution de la note 0 pour ces situations a disparu du règlement des études.

* Stages et expériences professionnelles

Le planning des soutenances de stage fait office de convocation. Tout retard devra être justifié par un document officiel. **Sans justificatif, la soutenance pourra avoir lieu à la discrétion du jury de soutenance.**

Dans le cas d'une absence non justifiée, l'élève sera noté défaillant.

La rédaction des rapports de stage peut être faite en français ou en anglais, ou autorisée dans la langue du pays d'accueil. Dans le cas d'un rapport rédigé dans une autre langue que le français, le rapport comprend obligatoirement un résumé de 10 pages (hors figures et tableaux), rédigé en français.

Tous les rapports de stage doivent être remis dans la forme préconisée (numérique, papier) ainsi qu'à la date indiquée. **Dans le cas contraire, la note de 0/20 sera attribuée.** **Dans le cas contraire, l'élève sera noté défaillant.**

L'élève absent à une évaluation est réputé défaillant et ni l'UE, ni le semestre correspondant, ni l'année d'études ne peuvent être acquis/validés, le calcul de la moyenne étant impossible.

Si l'évaluation du rapport permet de valider l'UE stage, alors la note de cette dernière sera bloquée à 10/20.

* Compétences à l'international

Cette mobilité internationale peut s'effectuer sous forme de période académique, de stage en entreprise ou en laboratoire et est d'une durée d'au moins un semestre : **au moins 16 semaines d'activités académiques, professionnelles ou de recherche (20 semaines préconisées).**

Les étudiants internationaux (élèves étrangers ayant effectué à l'étranger leurs études jusqu'au cycle préparatoire inclus) sont considérés comme étant en mobilité internationale durant leur séjour en France et valident donc cette obligation.

- **Article II.5.1. Prérequis pour un semestre académique**

Les élèves doivent justifier que leur niveau de langue est compatible avec les exigences de l'établissement d'accueil (niveau B2).

Le choix des cours suivis au cours de la mobilité doit être validé par le responsable de parcours.

Ces cours doivent être de niveau master (M1 ou M2) et être en adéquation avec le contenu pédagogique du diplôme.

- **Article II.5.2. Validation des périodes académiques**
- L'élève doit se conformer au règlement des études de l'établissement d'accueil.
- La mention « admis » sera portée sur le relevé de notes officiel, sous réserve de validation des conditions définies entre les parties contractantes et équivalentes aux ECTS requis par le règlement des études (30 ECTS).
- En aucun cas l'ENSI Poitiers ne peut mettre en place des processus de rattrapage de crédits non obtenus en période académique à l'étranger.
- **Article II.5.3. Stage en laboratoire à l'international**
- Tout document à caractère pédagogique, nécessaire au départ en stage à l'étranger dans un laboratoire de recherche, doit être validé par le responsable de parcours.

× Evaluation des élèves ingénieurs

Article II.6.1. Epreuves de rattrapage

L'ENSI Poitiers offre aux élèves la possibilité de repasser quelques épreuves dans le seul cas où une ou plusieurs Unités d'Enseignement ne sont pas validées (moyenne supérieure ou égale 8/20 et inférieure à 10/20).

Toutefois, une seule épreuve par UE non validée pourra être rattrapée.

Sur chaque semestre, trois épreuves au maximum seront proposées au rattrapage.

Sont compris dans ces rattrapages les examens (sur table ou sur machine), les rapports de projet (si possible).

Les évaluations relatives à des enseignements réalisés par des intervenants extérieurs sont exclues du dispositif (voir Annexes 2 et 3 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES).

L'épreuve de rattrapage se fait selon les mêmes modalités que l'épreuve sélectionnée (type et durée).

Si l'épreuve organisée en rattrapage permet de valider l'Unité d'Enseignement, alors la note de cette dernière sera bloquée à 10/20.

Si l'épreuve ou les épreuves organisée(s) en rattrapage permettent de valider l'Unité d'Enseignement, alors la note de cette dernière sera bloquée à 10/20.

× Evaluation des élèves ingénieurs

Article II.6.2. Organisation calendaire des épreuves de rattrapage

Ce sont les jurys des différentes promotions qui organisent les sessions de rattrapage.

Un document sera demandé aux élèves précisant quelles épreuves ils souhaitent rattraper. Une convocation sera envoyée individuellement à chaque élève.

Les épreuves de rattrapage des semestres 5 et 7 seront organisées rapidement selon le calendrier défini par le jury.

Les épreuves de rattrapage des semestres 6 et 8 et 9-10 seront organisées la dernière semaine du mois d'août. Une épreuve par demi-journée sera programmée selon le calendrier fixé par le jury.

La semaine de soutenance de stage des 3èmes années (fin septembre) sera aussi possible pour la programmation des épreuves de rattrapage.

× Assiduité

Article II.7.3. Absence lors d'une épreuve

Les dates et heures des contrôles de connaissance sont fixées par les responsables pédagogiques et apparaissent dans l'application de gestion des emplois du temps.

En cas d'absence à une épreuve, l'élève doit présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de trois jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

Une épreuve de remplacement est alors organisée.

Elle doit être de forme identique et de difficulté aussi proche que possible de celles du contrôle initial.

En cas d'absence injustifiée, l'élève est noté défaillant.

Article II.7.4. Travail non rendu

Tout document (rapport de TP, rapport de projet, rapport de stage) non rendu dans les délais impartis ne sera pas évalué. En conséquence, l'élève sera déclaré défaillant sur cette évaluation.

Intervention de T. Poinot : art. 11.7.1 : il serait préférable de mettre autorisé à la place d'exceptionnel.

× Infraction, plagiat, fraude

L'utilisation de ChatGPT ou tout autre logiciel d'intelligence artificielle dans des rapports devra être spécifiquement indiquée par les élèves.

- Le conseil demande la reformulation du paragraphe.
- Comment évaluer le travail de l'élève avec ChatGPT ?

× Modalités de contrôles des connaissances et des compétences

L'ensemble des MCCC est maintenant accessible sur le document

- Sans modification possible des enseignants.

× Annexe 7 : Avenant au règlement des études – Période académique à l'étranger

Les enseignements suivis devront être en accord avec les thématiques du diplôme ou du parcours de l'élève à l'ENSI Poitiers et de niveau équivalent. L'élève devra s'assurer qu'il lui est possible de suivre ces enseignements dans la langue proposée par l'établissement d'accueil.

L'élève devra communiquer et respecter sa date de retour dans l'école. A partir du retour dans l'école l'ensemble des enseignements et les examens correspondants sont obligatoires.

Joël MAZET procède au vote des modifications du règlement des études

Les modifications et ajouts sont approuvés à l'unanimité.

Rappel est fait sur le fait que ces modifications doivent ensuite être validées au conseil de l'Université.

En l'absence de remarques complémentaires, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

Sessions de rattrapages :

- **1^{ère} année : 18 élèves concernés**
 - x Le jury valide 1 UE pour 1 élève,
 - x Le jury accorde le rattrapage d'une ou plusieurs UE à 13 élèves,
Le jury n'accorde pas l'autorisation de rattrapage à 3 élèves dont 2 redoublants,
(Problème d'assiduité 1 élève redouble, les 2 autres ne seront pas diplômés et quittent l'école)
 - x 1 élève est en attente de décision sur une note d'anglais (problème réglé depuis le jury).
- **2^{ème} année E&E : 9 élèves concernés**
 - x Le jury valide 1 UE pour 1 élève,
 - x Le jury accorde le rattrapage d'une ou plusieurs UE à 4 élèves,
 - x Le jury n'accorde pas l'autorisation de rattrapage à 4 élèves dont 1 redoublant.
- **2^{ème} année GEGC : 4 élèves concernés**
 - x Le jury accorde le rattrapage d'une ou plusieurs UE à 3 élèves,
 - x Le jury n'accorde pas l'autorisation de rattrapage à 1 élève.

En l'absence de remarques, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

Point d'étape sur le groupe de travail Approche Par Compétences :

Richard GIOT présente le bilan du groupe de travail sur l'Approche Par Compétences. Il avait été convenu en séance du Conseil d'École, le 14 décembre 2023, qu'un bilan de l'avancée du projet serait communiqué à chaque Conseil.

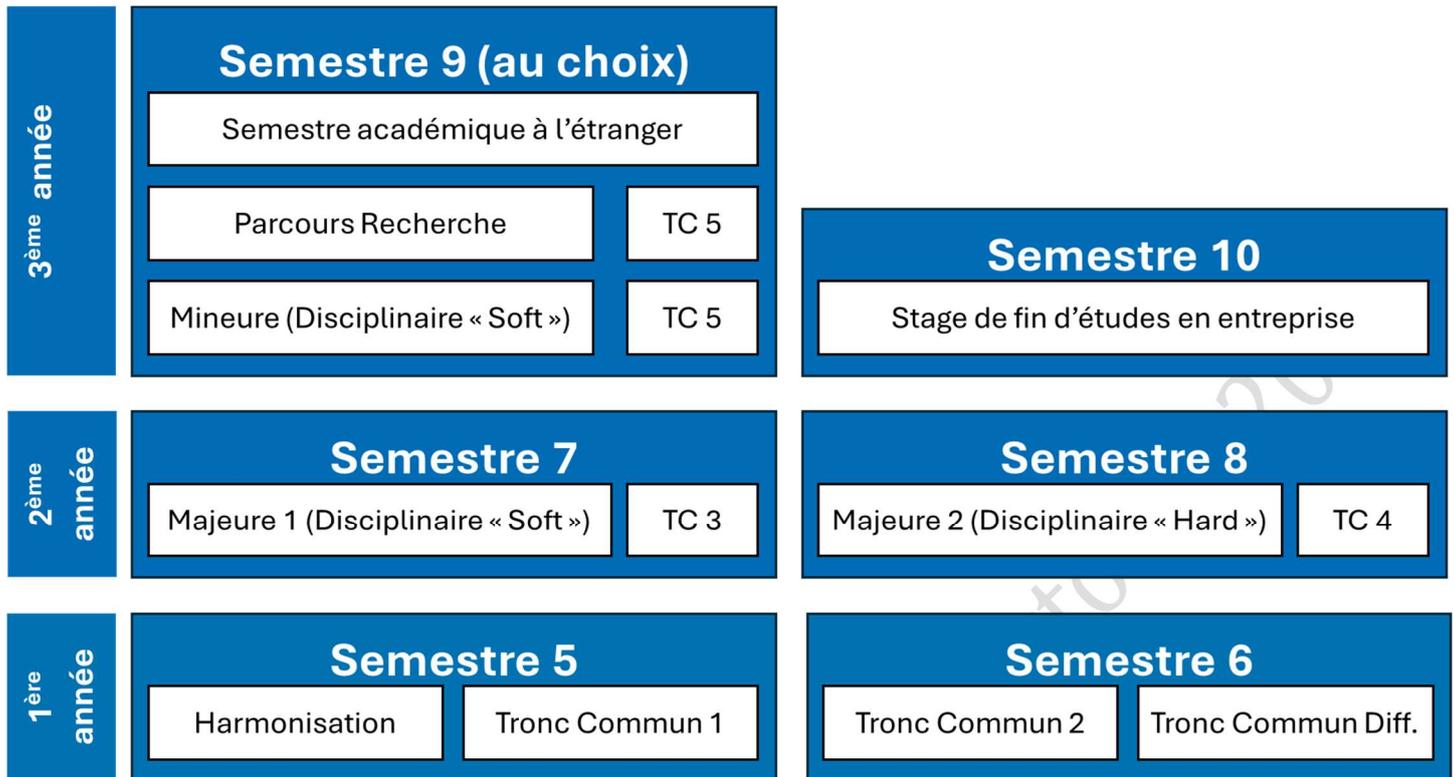
Le groupe est composé de 21 Enseignants et Enseignants-Chercheurs de l'école.

A ce jour, 6 réunions ont été organisées et les travaux sont en cours portent sur :

- x La définition du référentiel de compétences commun aux deux diplômes actuels et des fiches RNCP pour chaque diplôme. Le PedagoLab apporte un accompagnement de qualité (réunion le 17/06/2024 après-midi) et l'outil « ACCOR » développé par semble adapté à nos besoins.
- x La proposition de nouvelle structuration de la maquette qui est la base des travaux.
- x La restructuration du Tronc commun : durée, pourcentage de la formation totale, contours, lien avec les années Bac+1 et Bac+2, harmonisation, etc.
- x Sous-groupes de travail thématiques : Maths-info, Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur
- x L'ensemble des collègues Enseignants et Enseignants-Chercheurs est sollicité, non seulement ceux impliqués dans les groupes et sous-groupe de travail
- x Objectif : état des lieux des enseignements dans les voies de recrutement de l'école, définition d'un bloc d'harmonisation (prérequis), d'un Bloc de Tronc Commun et d'un bloc de Tronc Commun Différencié

Combien d'élèves de BUT pourront candidater ? Pour le moment, il est difficile de répondre à cette question et en fonction des flux, il y aura potentiellement nécessité d'adaptation de la période d'harmonisation.

Une proposition de structuration de la formation à partir de la rentrée 2027-28 est présentée.



Concernant le parcours « ville durable », il serait sur un schéma FISEA –apprenti en 2 et 3^{ème} année. Dans ce cas, se pose encore la question de savoir quelle majeure et quelle mineure définir.

L'organisation de la succession des périodes en entreprise et des périodes de cours à l'école implique de grosses contraintes de planning.

A ce stade, il n'y a pas de point bloquant. Le travail se fait sur un diplôme unique avec la possibilité de rester sur 2 diplômes en cas de problématique.

Pas de commentaires.

En conclusion, Joël MAZET souligne qu'au jour de la séance, la dynamique de travail est en place, et il n'a été identifié aucun point bloquant, qui pourrait remettre en question la démarche.

Point d'étape sur le groupe de travail Enseignements en Transition Écologique

17 Enseignants et Enseignants-chercheurs composent le groupe de travail. Six réunions ont été organisées et les travaux sont en cours.

L'objectif est d'augmenter et de rendre apparente la part des enseignements dédiés à la transition écologique. L'idée générale a été de faire des UEs Transition Écologique dédiées. Trois UEs Tronc Commun école sur les deux premières années ont été identifiées :

- UE057 Energie & Climat 45h
- UE067 Ressources 45h
- UE077 Ingénierie & Société 36h

Concernant les UE057 et UE067 le choix pour définir ces heures a été de prendre les heures sur la maquette existante de manière équilibrée entre ces UEs.

Les UEs Tronc Commun École passent de 125h à 110h. L'UE de Tronc Commun parcours passe de 125h à 105h. Le travail sur l'UE077 (2A TC) se fera à la prochaine réunion.

Point sur la nouvelle offre de formation 2027-2028

- **Le Lancement de la mission de diagnostic « Ville Durable » :**
 - 70 k€ ont été dégagés dans le COMP (Contrat d'Objectifs, Moyens et Performances) de l'UP.
 - En attente du détail de la procédure par la Gouvernance de l'UP
- **Intégration de l'EUR Intree :**
 - Calendrier défavorable pour envisager des bouleversements dans la maquette de l'ENSI Poitiers. L'intégration de l'EUR présente une principale problématique, en raison d'une échéance de mise en place souhaitée au 1^{er} septembre 2025. Cette échéance s'avère prématurée, au regard du travail en cours sur les maquettes d'enseignement.
 - Version simple : intégration via le master TAT commun avec l'ENSMA
- **Intégration de nouvelles formations**

Deux formations de Master de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA), de l'Université de Poitiers, souhaiteraient revêtir le statut de diplôme d'ingénieur. Pour ce faire, ces formations doivent intégrer l'une des 2 écoles d'ingénieurs de l'Université, l'ENSAR ou l'ENSI Poitiers. Dans ce cadre, l'ENSI Poitiers a été sollicitée pour accueillir ces deux nouvelles formations. Il s'agit du Master « Génie Physiologique » (80 étudiants) et du Master « Ingénierie de la conception mécanique ».

- Ingénierie de la santé :
 - Accord de l'UP et de la nouvelle direction de SFA
 - Intégration des collègues du master IDLS dans les GT de construction de la nouvelle offre de formation
 - Prévoir un vote de positionnement du conseil de l'école en décembre 2024
 - Fiche d'intention à rédiger et soumettre à la CTI au printemps 2025
- Ingénierie de la conception mécanique : réflexions beaucoup moins avancées, de réelles interrogations sur la motivation des collègues de SFA.

Les deux formations de Master ne pourront être intégrées qu'après le renouvellement de l'accréditation, pour septembre 2027. Cela nécessitera au préalable de rédiger une lettre d'intention, qui devra être transmise à la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) au printemps 2025.

En l'absence de remarques complémentaires, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

Patrick Maspeyrot présente le point suivant.

Calendrier rentrée universitaire 2024-2025

- Rappel des dates de rentrée
 - Pré rentrée 1^{ère} année (recrutés hors concours) : Lundi 2 septembre 2024 à 9h
 - 1^{ère} année : mercredi 4 septembre 2024 à 9h
 - 2^{ème} année : lundi 2 septembre 2024 à 10h15
 - 3^{ème} année : lundi 23 septembre 2023 à 10h15
- Jurys
 - Jury 2A : vendredi 21 juin 2024 (validation parcours MAE)
 - Jury 1A : mardi 2 juillet 2024

- Jury de diplomation : vendredi 27 septembre
- Remise des diplômes de la promotion 2024 : samedi 19 octobre 2024.

Conventions en cours de renouvellement et de création (vote)

Point ajouté à l'ordre du jour qui concerne les conventions de double diplôme et qui doivent suivre une procédure mise en place par l'Université.

Partenaire	Université	Pays	Diplômes	Places	Commentaire	Nombres d'étudiants reçus
<u>ENICarthage</u>	Université de Carthage	Tunisie	Energétique et Environnement, parcours MEE	3	Renouvellement (2020-2024)	2 étudiants/an
ENSAJ	Université El Jadida	Maroc	Energétique et Environnement, parcours Maîtrise de L'Energie Electrique (MEE). Génie de l'Eau et Génie Civil, parcours Géotechnique matériaux de constructions (GTS) et Géotechnique travaux souterrains (GMC)	6	Renouvellement (2019-2023)	4 à 5 étudiants/an
Université Libanaise	Université Libanaise	Liban	Energétique et Environnement, parcours - Eclairage Acoustique Thermique (EAT), Energétique Industrielle (EI), Maîtrise de L'Energie Electrique (MEE). Hydrogène (H2) Génie de l'Eau et Génie Civil, parcours Traitement des Eaux et des Nuisances(TEN) Géotechnique et Matériaux de Construction (GMC), Géotechnique et Travaux Souterrains (GTS).	2	Renouvellement (2018-2022)	2 étudiants/an
UFPE	Université fédérale de <u>Pernambuco</u>	Brésil	Génie de l'Eau et Génie Civil, parcours Traitement des Eaux et des Nuisances(TEN)	3	Création	

Un point est fait sur le fonctionnement des partenariats à renouveler, qui met en évidence que les étudiants intégrés à l'école n'ont pas et ne posent pas de problème et qu'il est tout à fait justifié de prolonger ces conventions.

Le financement des études pour les étudiants libanais est très compliqué en raison de la non-valeur de leur monnaie.

Le circuit des signatures représente des délais souvent importants avec obligation de passer par la Direction des Affaires Juridiques.

Joël MAZET soumet au vote des membres du conseil le renouvellement et la création des conventions.

23 votants : 23 votes pour

Le Conseil d'École émet un avis favorable, à l'unanimité des votants, et approuve donc tableau présenté.

En l'absence de remarques complémentaires, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

COMMUNICATION

Nouveau point abordé au conseil de l'école.

Point d'étape des travaux du GT Communication

Les supports de communication sont prêts et en cours de diffusion sur IRIS

- x Papier à entête
- x Page de couverture des rapports
- x Modèles Powerpoint
- x Signature mail
- x Cartes de visites
- x Marque-page QR code formations

Le travail est en cours en ce qui concerne la plaquette de l'école, les flyers des parcours et la plaquette internationale.

La poursuite des travaux liés au plan de communication est repoussée à fin 2024, voire 2025 en fonction du budget :

- x Établir les profils de élèves (personnae), origine, métiers envisagés, motivation pour intégrer l'ENSI Poitiers, etc.

<https://survey.appli.univ-poitiers.fr:839118?lang=fr>

- x Faire ressortir l'identité de l'école pour accroître sa visibilité
- x Cibler les meilleurs canaux de communication pour flux entrant.

Les étudiants ont fait une enquête en interne qui apporte des informations intéressantes quant aux ressources qu'ils utilisent pour chercher des informations sur les écoles.

Enquêtes et classements - HappyAtSchool :

Richard GIOT évoque le classement « HappyAtSchool », proposé par l'entreprise ChooseMyCompany, dont la mission est d'améliorer la relation au travail pour tous. L'école a conclu dans un premier temps un partenariat gratuit avec la société (formule Freemium), dans le but d'analyser, de communiquer et d'améliorer les expériences réellement vécues par les étudiants.

L'enquête « HappyAtSchool » a été diffusée auprès des élèves de l'école du 14 mars 2024 au 14 avril 2024 inclus. Le taux de participation final a été de 33%.

La restitution des résultats et leur analyse en avril 2024 permettent d'identifier des axes d'amélioration sur la formation et la vie étudiante.

La décision de passer à la formule payante avec un avantage tarifaire et pour une durée de 3 ans a été conclue. Cette version payante permet de récupérer toute l'analyse des résultats et fournit des outils de communication externe très intéressants, à destination notamment de potentiels futurs élèves.

Richard GIOT propose les exemples de résultats suivants :

• Eléments de résultats



CERTIFIED

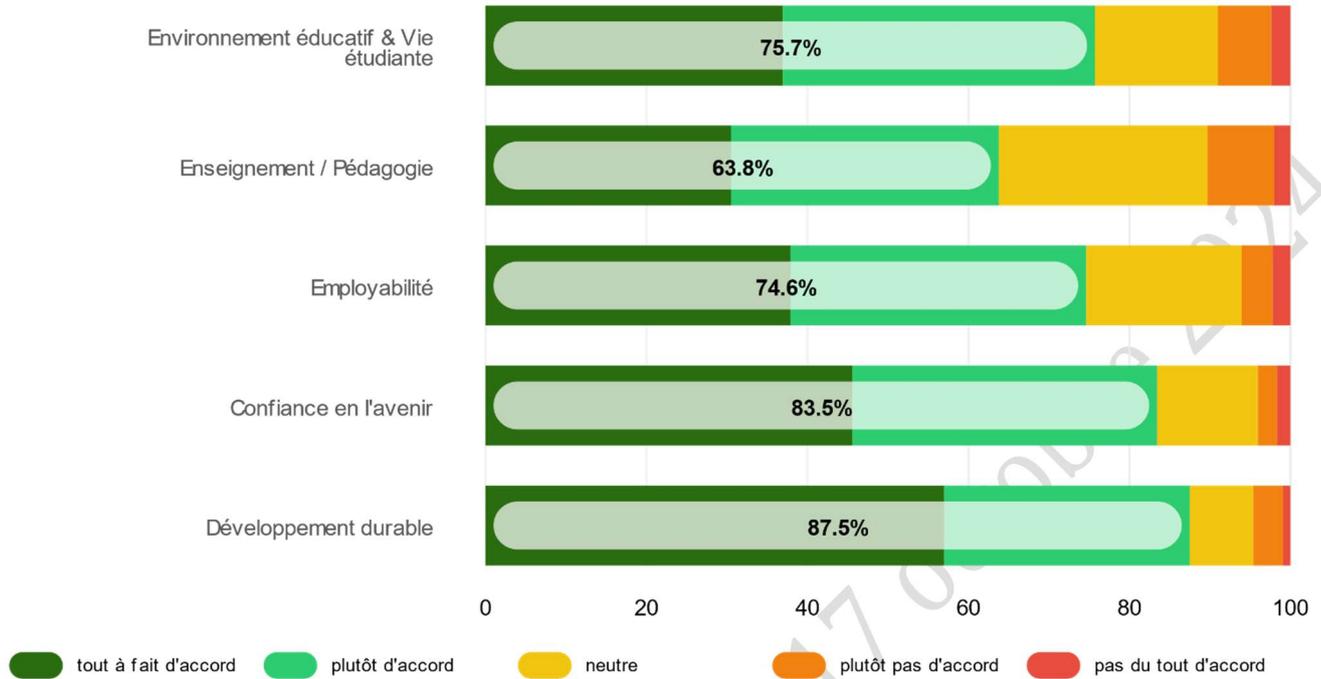


HappyIndex® AtSchool
FRANCE 2024

A l'attention des élèves présents, Richard GIOT demande d'accorder beaucoup d'importance à cette enquête en vue d'améliorer la vie à l'école.

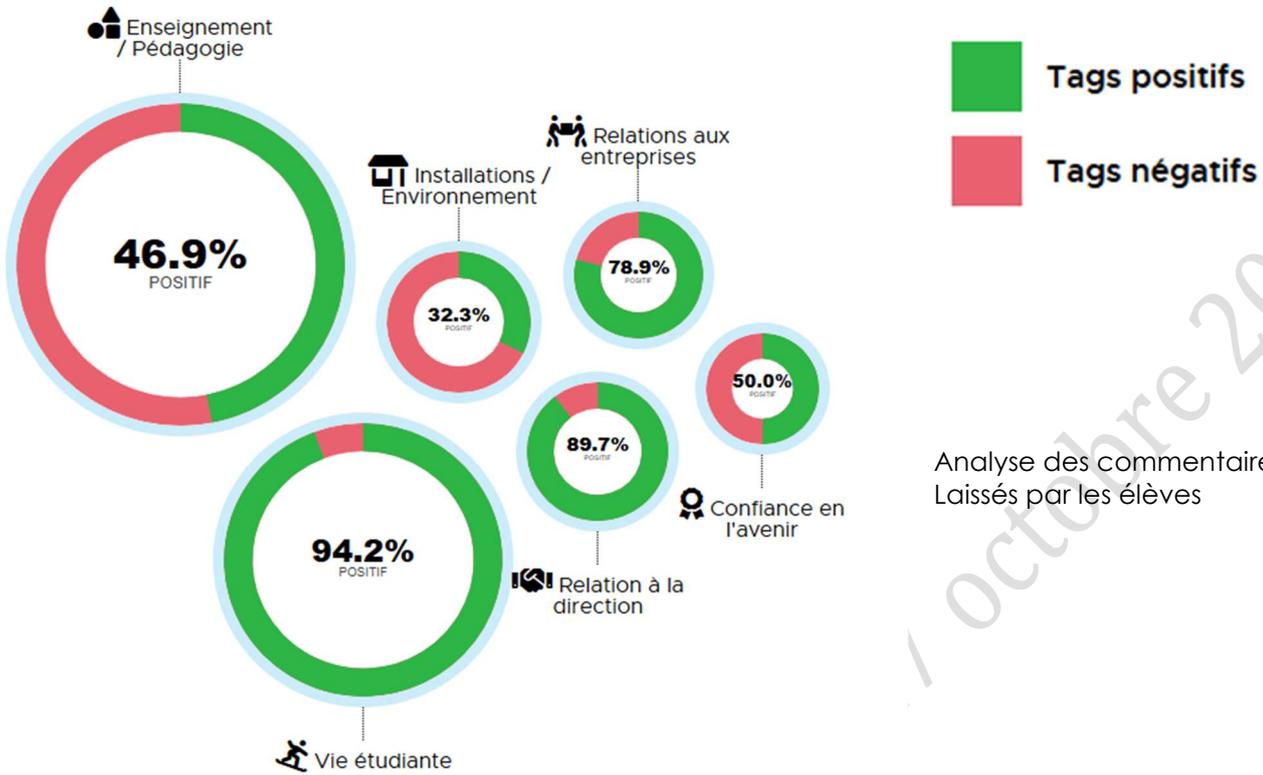
Taux d'opinion favorable de toutes les dimensions - répartition des réponses (N=136)

Source: ChooseMyCompany

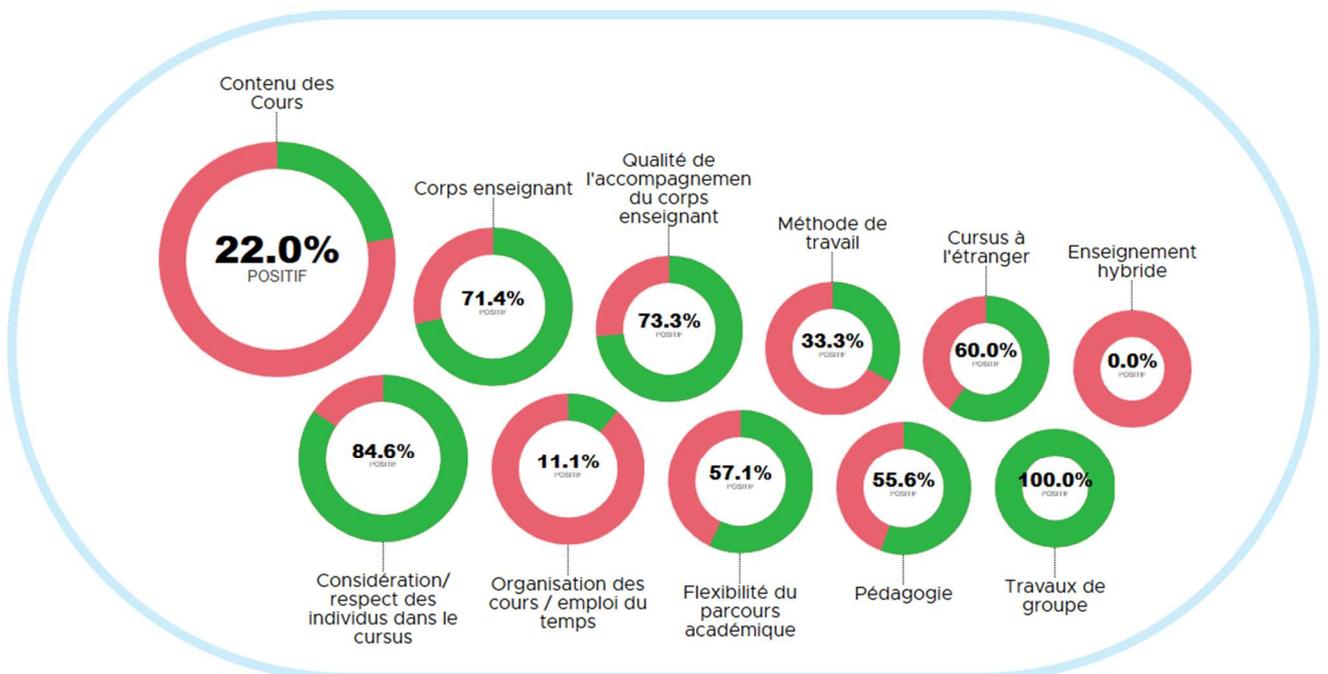


	ENSI Poitiers	HappyIndex®AtSchool Global	HappyAtSchool - Top 5 - 2023	Université
Total HappyIndex®AtSchool	N=136 77.0%	N=162104 70.7%	N=3583 86.2%	N=11709 66.6%
▶ Environnement éducatif & Vie étudiante	75.7%	65.5%	82.9%	61.9%
▶ Enseignement / Pédagogie	63.8%	70.6%	82.2%	65.6%
▶ Employabilité	74.6%	69.3%	86.1%	64.0%
▶ Confiance en l'avenir	83.5%	77.3%	88.6%	74.7%
▶ Développement durable	87.5%	67.7%	86.8%	63.6%

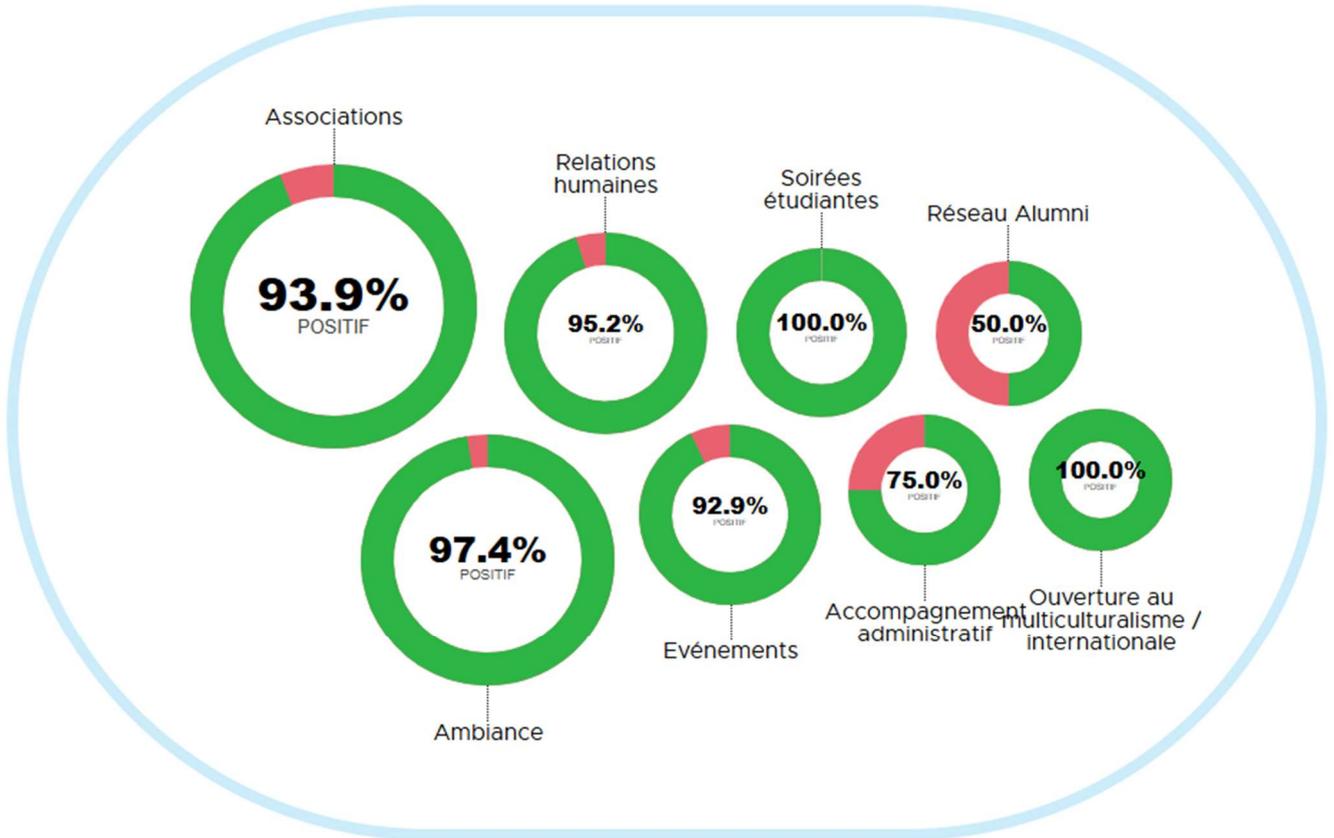
	ENSI Poitiers	HappyIndex®AtSchool Global	HappyAtSchool - Top 5 - 2023	Université
Total Taux d'opinion favorable des questions personnalisées	N=136	N=153663	N=3119	N=11701
Je recommande mon école à un ami pour y étudier 	87.5%	75.2% -12.3 pts	86.5% -1.0 pts	78.5% -9.0 pts



← Enseignement / Pédagogie 179 TAGS

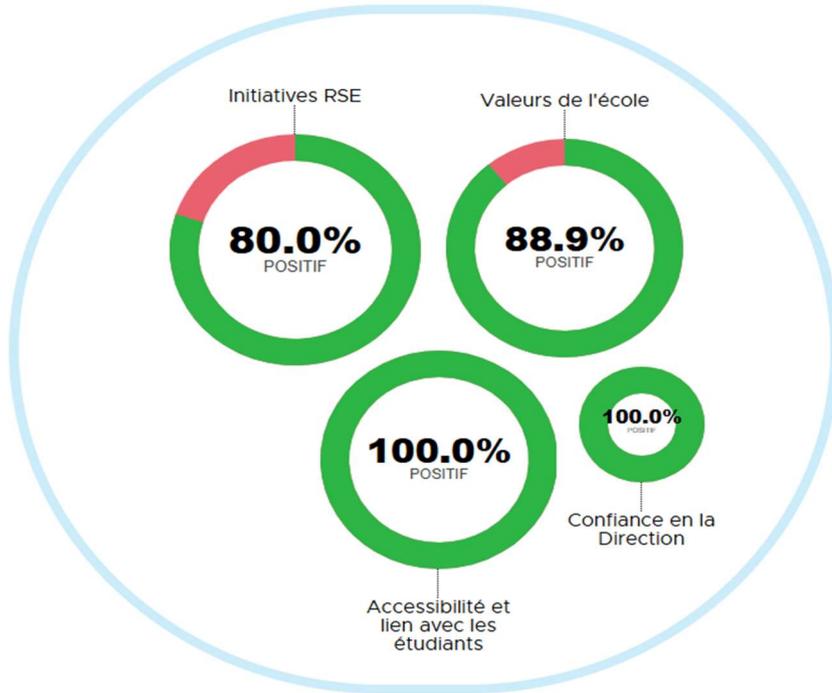


← Vie étudiante 139 TAGS

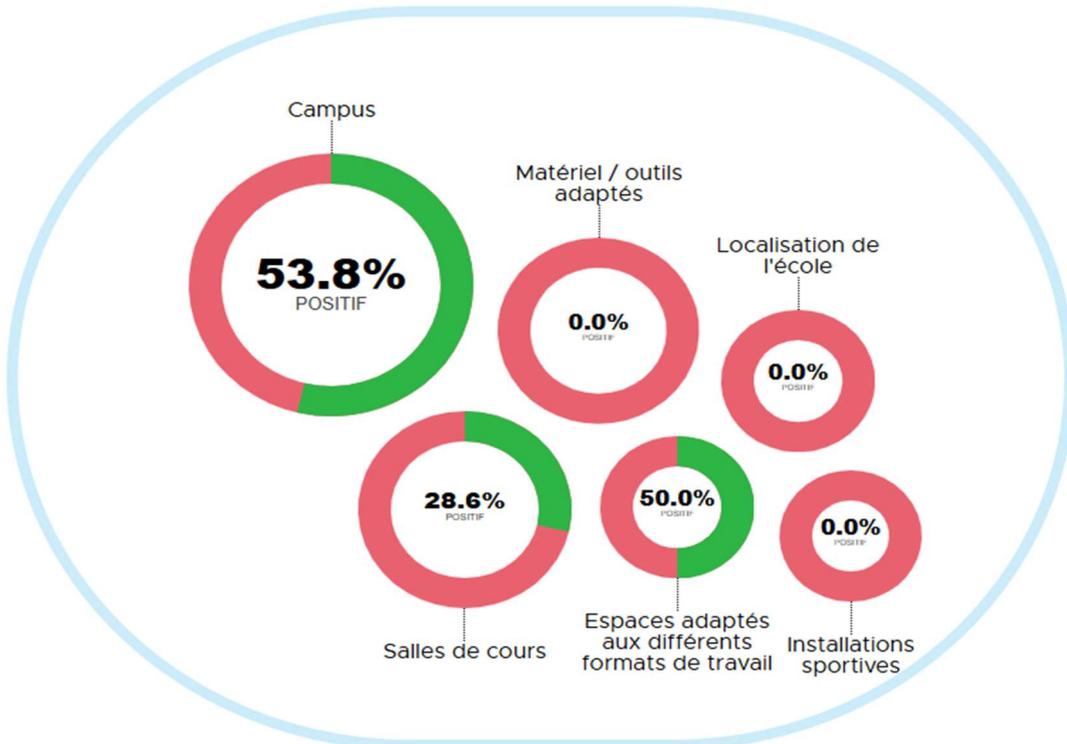


VERSION VALIDÉE

← 🏠 Relation à la direction 29 TAGS



← 🏠 Installations / Environnement 31 TAGS



Joël MAZET insiste sur l'importance de cette enquête sur 3 ans et son utilité pour l'école. Il sensibilise également sur la significativité de certains résultats dans la mesure où certains pourcentages sont calculés sur très peu de verbatims.

En l'absence de remarques, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

Évènement pour les 40 ans de l'école

Le **samedi 19 octobre 2024** au Palais des Congrès de la Technopôle du Futuroscope, la remise des diplômes et les 40 ans de l'école seront réunis en un seul évènement sous un format spécial, avec plusieurs temps forts :

- Une visite de l'école ;
- La diffusion d'un film spécial pour les 40 ans ;
- La réalisation d'une exposition photo ;
- L'invitation des premiers diplômés et des alumni ;
- L'invitation de partenaires institutionnels ;
- L'organisation d'une soirée dansante.

Le Groupe de Communication, l'équipe organisatrice élève (qui sera constituée à la rentrée 2024) et les Alumni sont les acteurs de la préparation de cette journée.

Le programme prévisionnel de l'évènement est le suivant :

- × 10h30/14h00 – Permanence pour la délivrance des parchemins à l'école
- × 11h00 et 13h30 – Visite de l'école
- × 16h00 – Entrée des parents et élèves : photos des élèves (Palais des Congrès)
- × 16h30 – **Cérémonie de remise des diplômes**
- × 19h00 – Cocktail
- × 20h30 – Repas
- × 23h00 – Soirée dansante
- × 01h30 – Sortie du public

Les parchemins sont remis après vérification d'identité. Il n'est plus possible de le faire pendant la cérémonie de remise des diplômes.

Les étudiants présents à la réunion du conseil font remarquer qu'en raison de l'heure tardive de fin de soirée, il n'y aura plus de bus. Richard GIOT propose que ce point concernant le transport soit traité lors d'une réunion du groupe de travail de communication.

En l'absence de remarques, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

* RESSOURCES HUMAINES

Recrutement de la nouvelle Responsable Administrative et Financière

Émilie DESSEIGNE a quitté ses fonctions de Responsable Administrative et Financière de l'ENSI Poitiers le 15 mai 2024 pour rejoindre l'INSPE.

Nathalie Vigneron, ingénieure d'études hors classe, actuellement adjointe au Directeur de la Valorisation des Offres à Réseau Canopé prendra ses fonctions à l'ENSI Poitiers le 1^{er} juillet 2024 et fera le tour des services au cours de la semaine du 1^{er} juillet au 5 juillet.

Le Directeur informe de son absence à compter du 1^{er} juillet après-midi jusqu'au 4 juillet.

Les EPI (Entretiens Professionnels Individualisés) des agents dont Émilie Desseigne était N+1 sont programmés entre le 8 juillet et le 26 juillet et Richard GIOT assistera Nathalie VIGNERON lors de ces entretiens.

Mouvement des personnels

- Le premier mouvement interne à l'Université s'est terminé mi-mai. Marianne BRUNET, opératrice logistique prendra le poste d'agent d'accueil de l'école au 1^{er} septembre 2024. Franck GUINAUD rejoindra SFA au 1^{er} septembre sur un poste d'opérateur logistique suite à sa demande de mutation.
- Il n'y a plus de second mouvement mais une mobilité au fil de l'eau, les possibilités de recrutement sont une publication à la mobilité interne au fil de l'eau, une affectation d'un candidat suite à réussite à concours ou un recrutement CDD via le job dating du 9 juillet.
- Les deux postes d'opérateur logistique qui seront vacants à l'école (supports de Marianne BRUNET et Franck GUINAUD) ont été ouverts à la mobilité. Un retour suite à la commission de recrutement qui a eu lieu.
- Une expression du besoin sera faite au fur et à mesure des départs et traitée au cas par cas par la DRH.
- Matthieu GUICHARD, actuellement sur un 50% maintenance et 50% entretien passera à la rentrée sur un 50% maintenance et 50% accompagnement à la pédagogie (sur l'atelier : manipulation bois et plastique)

Bilan des demandes au Dialogue RH de l'Université

Personnels BIATSS :

Le renouvellement de la volumétrie actuelle des supports a été demandée ; en revanche il n'y aura pas de poste supplémentaire.

- Concours ATRF génériques sur les supports de postes de Marie Christine FRADIN et Martine DAUGER
- 3 concours
 - Technicien interne relations internationales (décalage grade /fonction) (Support de poste Lesly CRUZ BARROS)
 - IGE externe Bureau d'études et pilotages (transformation de l'IGE techniques expérimentales) (Support de poste Amine TERZI)
 - Concours de technicien en exploitation d'instrument (support de poste de Dominique EVEILLARD)
- Recrutement IGE Relations Extérieures & Communication du 01/09/2025 au 31/08/2026 sur le support PRG Jean-Yves CHENEBAULT puis sur le support IGE de Philippe AYRAULT à partir du 01/09/2026. Binôme pour assurer la transmission des carnets d'adresses...
- 1 CDI : Maxime AUVINET – CDD IGE Techniques expérimentales
- Transformation du poste ASI mécanique en technicien mécanique (support de poste de Pascal BIAIS SAUVETRE)
- 2 apprentis
 - Un profil communication (M) ou(M2)
 - Un profil Technicien systèmes et réseaux (BTS ou BUT)

Enseignants et enseignants-chercheurs

Pour la rentrée 2025, ont été demandés :

- 1 PR en 62^{ème} section en remplacement de Sergueï MARTEMIANOV
- 1 MCF en 32^{ème} section en remplacement de Maud LELOUP
- 1 ATER sur les postes vacants (avec quelques incertitudes)

Décharges et Référentiel (Vote)

Missions permanentes	Noms	Décharges	Heures référentiel - A charge composante - A charge établissement	Responsabilité mention master (Maxi 24 HETD jusqu'à 100 étudiants et 48 HETD si supérieur à 100)	Responsabilité chef de département et directeur des études DI (96HETD pour chaque chef de département - 48HETD pour chaque directeur des études ou responsable de parcours)	Responsabilité coordination de stages DI (24H maxi à la mention)	Responsabilité relations internationales (12 HETD maxi à la mention)	Responsabilité es autres pour appui de projets de la composante (36 maxi à répartir pour effectif <= à 800)	Projets établissement (36 HETD max par personne)	Référent handicap (12 HETD max par composante)
Directeur	R. GIOT	128								
Directeur adjoint à la pédagogie	P.MASPEYROT	64								
Directeur adjoint à la recherche	P.COSENZA	0 (48H non prises)								
Chargé de mission à la transformation écologique	A. THOMAS	0 (48H non prises)								
Directeur Tronc commun	F. BERNE		48		48					
Directeur de diplôme Energie	S. CAMELIO		60		48	12				
Directeur de diplôme Génie de l'Eau et Génie Civil	S. HEDAN		60		48	12				
Responsables du Parcours EAT 2A	S. CAMELIO		24		24					
Responsables du Parcours EAT 3A	D. COUTON		24		24					
Responsable du Parcours EI 2A et 3A	F. ENGUEHARD		48		48					
Responsable du Parcours H2 2A 3A	A. THOMAS		24		24					
Responsable du Parcours MEE 2A et 3A	A. CHAMROO		48		48					
Responsable du Parcours GMC/GTS 2A	A. BEAUDOIN		24		24					
Responsable du Parcours GMC 3A	G. ROQUIER		24		24					
Responsable du Parcours GTS 3A	P. COSENZA		24		24					
Responsable du Parcours TEN 2A	S. VALANGE		24		24					
Responsable du Parcours TEN 3A	JP CROUE et B. TEYCHENE		24		12 + 12					
Responsable parcours master AEE	Nima YEGANEFAR		24	24						
Responsable département anglais	C. MICHAUD		24		24					
Responsable CCINP (RCCP)	D. COUTON		24					24		
Responsable G2E (RG2E)	Ph. COSENZA		6					6 (12 en 2023/2024 révision à la baisse)		
Responsable RI (RRI)	G. MERCERE		24				24			
Responsable VAE	S. VALANGE		6					6		
Responsable Communication (RC)	P. MASPEYROT		24 (Suppression)					24 (Suppression)		
Coordinateur stage Tronc commun	P. MASPEYROT		12			12				
Responsable formation ville durable			48		48					
Fédération Gay Lussac	F. BERNE et H. GALLARD		10					5 + 5		
Référent handicap	P. MASPEYROT		12 non attribué)							12 (non attribué)
Responsable approche par compétence (ELANS coord. UP)	R. GIOT - P. MASPEYROT - S. CAMELIO - S. HEDAN - D. COUTON		180 (sur 2 années)						36+36+36+36	
RESPONSABILITÉS UNIVERSITÉ										
VP Recherche	Y. GERVAIS		192							
VP Patrimoine	L-E. BRIZZI		128						180	
Total			512	634						

Attention : plafonnement limité à 3 responsabilités administratives (référentiel) et pour un total maximum de 128 HETD pour un enseignant-chercheur et de 192 HETD pour les enseignants

Suppression de 24h – Responsable de Communication de Patrick MASPEYROT

Responsable G2E passe de 12h à 6h

Passage à compétences 2025-2026 : 180h 2ans successifs pour 5 collègues porteur de projet approche par compétences. Pour l'année 2024-2025, il s'agira de R. GIOT- P. MASPEYROT – S. CAMELIO – S. HEDAN – D. COUTON. D'autres collègues pourront être proposés pour l'année 2025-2026.

La proposition de décharges et le référentiel ainsi présenté est soumis au vote du conseil et adopté à l'unanimité pour l'année 2024-2025.

Joël MAZET propose de passer au point suivant dans l'ordre du jour.

* FINANCES

Budget rectificatif 2024 (Vote)

Le calendrier du budget rectificatif de l'établissement a été communiqué le jeudi 21 mars 2024 en fin de matinée. Ce point à l'ordre du jour du conseil du même jour a été reporté au conseil du 20 juin.

Prog. Financ.	Désignation EOTP	BI BE N	Budgété BE	Répart. 85 320 € Budget rectificatif
K001SC24	MISSIONS DIRECTION	0,00	5 000,00	1 500,00
K002SC24	FRAIS RECEPTION	0,00	2 000,00	3 500,00
K003SC24	REMISE DIPLOMES	0,00	0,00	2 000,00
K004SC24	ABONNEMENTS	0,00	700,00	0,00
K005SC24	COTISATIONS	0,00	10 000,00	0,00
K006SC24	CTI	0,00	0,00	0,00
K007SC24	JOURNÉE DES ENTREPRISES - FORUM	0,00	0,00	3 500,00
K008SC24	CNU	0,00	1 500,00	0,00
K009SC24	ACTIONS TRANSITION ÉCOLOGIQUE	0,00	0,00	0,00
K010SC24	COMMUNICATION	0,00	20 000,00	5 000,00
K011SC24	RELATIONS INTERNATIONALES	0,00	1 500,00	0,00
NA		0,00	500,00	0,00
		0,00	41 200,00	
K012SC24	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	0,00	1 500,00	0,00
K013SC24	INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA	0,00	3 000,00	1 000,00
K014SC24	LOGISTIQUE, MAINTENANCE ET TRAVAU	0,00	3 000,00	0,00
K015SC24	FOURNITURES D'HYGIÈNE	0,00	11 000,00	3 000,00
K016SC24	VEHICULES ET LOCATIONS AUTO	0,00	1 000,00	0,00
K017SC24	PERSONNEL ET GRATIFICATIONS	0,00	0,00	0,00
K018SC24	REPROGRAPHIE ENSI POITIERS	0,00	5 000,00	0,00
NA		0,00	500,00	0,00
		0,00	25 000,00	
NA	RÉSERVE DE FONCTIONNEMENT	224 871,56	15 171,56	20 320,00
NA	ENVELOPPE INVESTISSEMENT	53 778,00	53 778,00	20 000,00
		278 649,56	68 949,56	
K019SC24	MOBILITÉ ACADÉMIQUE ET STAGE	0,00	10 000,00	0,00
K020SC24	PROJETS, SUBV ASSO + divers ETUDIANT	0,00	35 000,00	0,00
K021SC24	PARCOURS CREE	0,00	500,00	0,00
K022SC24	CERTIF LANGUES ET PSC1	0,00	9 000,00	2 000,00
K023SC24	ENVELOPPE ENSEIGNANTS SUIVI CONTI	0,00	5 000,00	0,00
K024SC24	CONFÉRENCES	0,00	4 000,00	7 000,00
K025SC24	FORUMS GRANDES ÉCOLES	0,00	2 000,00	3 000,00
K026SC24	ATELIER LOW TECH	0,00	8 500,00	0,00
K027SC24	FOURNITURES TP-PROJETS	0,00	7 500,00	0,00
KFOND003	SEMAINE DE L'URGENCE CLIMATIQUE	0,00	0,00	3 500,00
KTASC024	TAXE D'APPRENTISSAGE 2024	0,00	0,00	0,00
NA		0,00	2 000,00	0,00
		0,00	83 500,00	
K028SC24	EXTERIEURS E&E	0,00	15 500,00	2 000,00
K029SC24	LOGICIELS+INFO E&E	0,00	3 500,00	0,00
K030SC24	FOURN+MAINT,TP PROJETS	0,00	7 000,00	2 000,00
NA		0,00	4 000,00	1 000,00
		0,00	30 000,00	
K031SC24	EXTERIEURS GEGC	0,00	5 000,00	2 000,00
K032SC24	FOURN+MAINT,TP PROJETS	0,00	23 000,00	3 000,00
NA		0,00	2 000,00	0,00
		0,00	30 000,00	
		253 649,56	278 649,56	
				85 320,00

Points d'attention :

- Reversement de 19 k€ au titre de la Taxe d'Apprentissage 2023
- Révision de la Taxe d'Apprentissage dans le budget rectificatif (+ 66 320 €)
- Récupération des 23 k€ du GSI (finalement)
- Réserve de fonctionnement (à conserver)

Le budget rectificatif est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité moins une abstention.

En l'absence de remarques, Joël MAZET propose de passer au point d'information suivant de l'ordre du jour.

Demande de subvention (Vote)

Une association a déposé une demande, la Team Gala ENSIP pour un montant de 700€. Le montant des frais dus à la SACEM a été plus élevé que prévu pour l'édition 2024. L'objet de cette demande est de permettre à la Team Gala d'assurer financièrement l'exercice au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2024 afin de procéder aux premières réservations pour le gala 2025. Il est impossible d'attendre le versement de la prochaine subvention de l'école en janvier.

Joël MAZET propose de passer au vote. La demande est accordée à l'unanimité.

Sorties d'inventaires (Vote)

Pertes : La liste des immobilisations qui doivent être sorties de l'inventaire comptable concernent essentiellement des tables cassées ou disparues.

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N° Immobilisation	N° Inventaire	N° de série	Description du bien
1010	169762	139886		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169763	139887		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169765	139889		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169766	138890		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169769	139893		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	170217	139904		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	170218	139905		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	170220	139907		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169778	139902		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc
1010	169779	139903		Table rectangulaire pliante 180X74 cm Blanc

Don : Sorti de l'inventaire d'un ordinateur Mac Book Pro 15

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N° Immobilisation	N° Inventaire	N° de série	Description du bien
1010	157624	131064	SC02WL06FG8WL	Ordinateur port. MacBook Pro 15 p Retina Argent

En l'absence de remarques, Joël MAZET soumet au vote des membres du Conseil d'École la liste des sorties d'inventaire proposées.

23 votants : 22 votes pour -1 abstention

Le Conseil d'École émet un avis favorable, à l'unanimité des votants moins une abstention, et approuve donc la liste des sorties d'inventaire.

Le dernier point d'information de l'ordre du jour est évoqué.

* QUALITÉ

Point d'avancement de la démarche

Rappel : la démarche qualité a été initiée par l'école, dans le but d'obtenir la certification ISO 21001. Dans ce cadre, l'école bénéficie de l'accompagnement de la Cellule de Pilotage et d'Appui à la Stratégie (CPAS) de l'Université de Poitiers.

- Une action réalisée :

La réalisation d'une synthèse du traitement des données personnelles exploitées au niveau de la composante et déclarations réglementaires auprès de la CNIL.

- Une action actuellement en cours :

La rédaction de fiches d'identité des processus, décrivant pour chaque processus : les acteurs, les activités, les parties intéressées, les enjeux, les risques et opportunités identifiés, les actions d'amélioration continue envisagées, etc. ;

Echéance au 31/08/2024

- Les prochaines échéances impliqueront :
 - o La réalisation d'un audit interne à blanc, en début 2025 ;
 - o L'organisation d'un audit de certification, dont la date reste à définir (en fonction des premiers constats de l'audit à blanc).

Il serait souhaitable d'obtenir la certification avant fin 2026.

VERSION VALIDÉE CE au 17 octobre 2024

État d'avancée des fiches processus - pass qualité

Nom du processus	Nom des porteur(se)s	Niveau de réaliser
Pilotage stratégique	R. GIOT - E. DESSEIGNE	Finalisé
Amélioration continue	R. GIOT - E. DESSEIGNE	Finalisé
Qualité de vie au travail	C. LARGEAU - P. MASPEYROT	À lancer
Conception de la formation	S. CAMELIO - S. HEDAN	En cours
Recrutement des élèves et inscription	I. AABKARI - P. MASPEYROT	En cours
Formation et évaluation des élèves	S. CAMELIO - S. HEDAN	En cours
Jurys	S. CAMELIO - S. HEDAN - P. MASPEYROT	En cours
Évaluation des enseignements	F. BERNE	?
Délivrance des diplômes	I. AABKARI - R. GIOT	En cours
Suivi de l'insertion	R. GIOT - A. SABOUREAU	Finalisé
Communication interne/externe	R. GIOT	En cours
Logistique et sécurité	A. JIMENEZ HUALDE	En cours
Informatique	F. LIMOUSIN	À lancer
Gestion des Ressources Humaines	C. LARGEAU	À lancer
Gestion financière	E. DESSEIGNE - S. PEIGNON	Finalisé
Relations internationales	L. CRUZ BARROS - G. MERCERE	En cours
Relations extérieures	P. AYRAULT	Finalisé

Finalisé

En cours

À lancer

Bilan au 07/06/2024

Quelques précisions depuis le bilan du 7 juin : Sophie CAMELIO et Stephen HEDAN sont passés au vert pour la partie conception de la formation et Formation et évaluation des élèves ainsi que Lesly CRUZ BARROS et Guillaume MERCERE pour les Relations Internationales.

L'audit interne serait plutôt envisagé pour mi-mai 2025 suite au départ d'Emilie DESSEIGNE.

* QUESTIONS DIVERSES

M. Joël MAZET invite les membres du Conseil d'École, ainsi que les invités présents, à faire part d'éventuelles questions diverses.

Les membres du Conseil d'École n'ayant pas d'autres questions diverses à aborder, la séance est levée à 17h00.

La prochaine séance du Conseil d'École se tiendra le jeudi 17 octobre 2024 à 14h30.

Établi à Poitiers, le 25 juin 2024,

Le Président du Conseil d'École de l'ENSI Poitiers,



M. Joël MAZET.

Rédacteur du compte-rendu : Mme Marie Christine FRADIN – Secrétaire à la Direction de l'ENSI Poitiers.

VERSION VALIDÉE CE du 17 octobre 2024